

ANNEXE 2

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Cette feuille est à remettre au **minimum 15 jours avant la date de la manifestation**. Le matériel est à retirer, après accord auprès de M. Laurent AVELINE – 06 82 42 86 74.

Objet de la manifestation :

Date et horaires :

DEMANDEUR

Organisme : _____

Nom du demandeur : _____

Adresse pour retour du courrier : _____

N° de téléphone : _____

Adresse mail de l'association : _____

Adresse mail du responsable : _____

Nombre souhaité	Matériel communal		Matériel accordé
	50	Barrières galva L : 2,50m	
	20	Barrières rouges L : 1,20 m	
	40	Chaises coques	
	100m ² Maxi	Parquet (modules de 1,2mX1,2m)	
	50,4m ² Maxi	Podium en position haute/basse(modules de 1,2mX1,2m)	
	28,8m ²	Podium bâché (position haute) (modules de 1,2mX1,2m)	
	20	Tables (8 places)	
	40	Bancs (8 places)	
	20	Grille d'exposition (H 2m x 1,2m) sans pieds	
	15	Grille d'exposition (H 2 m x 1 m) avec pieds	
	10	Panneaux gris	
	1	Sono BOSE	
	1	Sono associations	
	1	Camion associations (MOVANO) avec ou sans remorque	
	4	Route barrée	
	10	Stationnement interdit	
	3	K 10	
	1	Coffret électrique	
		Isoloirs	

Le demandeur ou l'organisme est responsable du matériel emprunté, il s'engage à le restituer en bon état et nettoyé.

Il est rappelé que l'application des règles de sécurité est de la responsabilité de l'organisateur.

Argentat-sur-Dordogne,
Le ___ / ___ / ___

(Signature du demandeur)

Partie réservée au service

ACCORDE OUI NON

Observations :

Le ___ / ___ / ___

Nom :

Signature :